



Schola Europaea / Bureau du Secrétaire général

Unité Développement Pédagogique

Réf. : 2026-06-D-48-fr-1

Orig. : EN



Décisions de la réunion du Conseil d'inspection secondaire du 15 juin 2026 – Bruxelles (sur site)

Approuvés par la voie de la Procédure écrite 2026/19 le 8 juillet 2026¹

¹ Document réf. : 2026-06-D-37-fr-2

III. POINTS PÉDAGOGIQUES

III.A. PROGRAMME D'ÉTUDES DES EE - PROGRAMMES

2. Modèle de lignes directrices des inspecteurs pour le nouveau programme harmonisé de L1 et L1A - cycle secondaire - 2026-05-D-14-fr-1 - J. GARRALÓN BARBA

Le Conseil d'inspection secondaire a approuvé le modèle de lignes directrices des inspecteurs pour les nouveaux programmes harmonisés de L1 et L1A, et a décidé que :

- Premièrement, les lignes directrices ne devraient pas être publiées sur le site web www.eurasc.eu, mais pourraient éventuellement être mises à disposition sur les communautés d'apprentissage professionnel (PLC).
- Par conséquent, les lignes directrices et leur diffusion parmi les enseignants concernés relèvent totalement de la responsabilité des inspecteurs ;
- Les lignes directrices peuvent être mises à jour par chaque inspecteur lorsqu'il l'estime nécessaire.

Une procédure spécifique devrait être incluse dans le document approprié :
« *Procédures pour rédiger un nouveau programme ou renouveler un programme dans le système des EE* » (2025-01-D-40).

III.C. BACCALAURÉAT EUROPÉEN

11. Audit externe du Baccalauréat européen 2027 (observation universitaire) - 2026-05-D-19-fr-1 - E. RUDOMINO

Le Conseil d'inspection secondaire a approuvé la liste suivante des matières à auditer pour la session 2027 du Baccalauréat européen :

Biologie, Chimie, Mathématiques 3p et 5p, Physique et langue de la Présidence (L1 lituanien).

Aucune matière supplémentaire n'a été proposée pour un audit externe.